

Incendie criminel des locaux de culte de l'Église évangélique de Manosque (04)

Le Conseil national des évangéliques de France tient à assurer la communauté de l'Église évangélique de Manosque de sa compassion et de ses prières, à la suite de l'attaque de leur lieu de culte survenue dans la nuit du 18 au 19 mai 2016.

Celui-ci a été gravement endommagé par des actes de vandalisme, dont sept départs de feu à l'intérieur du bâtiment. Plusieurs bibles ont été brûlées. L'enquête en cours devra déterminer s'il s'agit d'un acte essentiellement anti-religieux ou plus simplement d'un vol avec vandalisme.

Le Cnef s'émeut et juge extrêmement regrettable que des lieux de culte deviennent ainsi la cible d'actes criminels.

Le Conseil national des évangéliques de France, ainsi que son service juridique et les Églises protestantes évangéliques de la région, se tiennent à la disposition de la communauté de Manosque pour leur témoigner leur solidarité.

Le Conseil national des évangéliques de France (Cnef) a été créé officiellement le 15 juin 2010. Organe représentatif, il rassemble plus de 70% des évangéliques et plus d'une centaine d'organisations para-ecclésiastiques. Il est membre de l'Alliance évangélique européenne et de l'Alliance évangélique mondiale.

www.lecnef.org

123 Avenue du Maine
75014 PARIS
01 43 21 12 78

Contact

Thierry LE GALL
t.legall@lecnef.org
06 43 56 79 16

